

Sujet : [INTERNET] Projet éolien sur les communes de Saint Denis d'Anjou, Bouère, Azé

De : Eric ALLAIN DES BEAUVAIS <

>

Date : 09/07/2023 15:59

Pour : pref-enquetes-publiques-environnement@mayenne.gouv.fr

Malgré un dossier incomplet et mensonger, un permis partiellement annulé, une co-visibilité avec un monument historique, un impact sur un village de caractère, un promoteur aux capacités financières jugées insuffisantes, une étude d'impact sur la biodiversité défailante, des photomontages habiles mais malhonnêtes, une information publique absente, des engagements de démantèlement incomplets, une absence de soucis pour les conséquences du transport électrique sous-terrain pour les cheptels locaux etc ... comment accepter encore des projets dégradant nos paysages et nos villages que les habitants s'efforcent avec difficulté à maintenir en vie pour les intérêts financiers d'un promoteur ne montrant aucun respect pour le territoire.

La transition énergétique ne mérite pas le sacrifice des campagnes et l'environnement de ses habitants.

Eric des Beauvais